



Commune de  
Bazoges-en-Pareds

# Mairie - Info

Octobre 2021 – Supplément Jeunes

Ce supplément est destiné aux jeunes de la commune. (Les parents sont bien sûr autorisés à le lire !). Les possibilités énumérées peuvent être des solutions au décrochage scolaire, à des manques de formations qualifiantes pour trouver un emploi...



## Recensement Citoyen

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Entre le 16e et à la veille du 25e anniversaire, le jeune doit justifier de sa situation au regard des obligations de service national pour toute inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, brevet de technicien supérieur, moniteur de ski, permis de conduire, etc.).

Les données issues du recensement permettront en outre son inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans s'il remplit les conditions légales pour être électeur.

## Service National Universel

Vous avez entre 15 et 17 ans, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement bâtie autour de la cohésion nationale, alors :

**Le Service National Universel (SNU) est fait pour vous !**

## LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL SE DÉROULE EN 3 ÉTAPES-CLÉS

### 1. LE SÉJOUR DE COHÉSION

Le SNU vous donne l'opportunité de découvrir la vie collective au sein d'un centre accueillant environ 200 jeunes venus de toute la France pour créer ainsi des liens nouveaux, développer votre culture de l'engagement et ainsi affirmer votre place dans la société. C'est également l'occasion pour vous de découvrir un autre territoire.

### 2. LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Une fois le séjour de cohésion réalisé, vous effectuerez une mission d'intérêt général. Chaque mission doit correspondre à **un engagement minimum de 84 heures répartie au cours de l'année suivant le séjour de cohésion**. Elle doit s'inscrire dans une des neuf thématiques suivantes : défense et mémoire – sécurité – solidarité – santé – éducation – culture – sport – environnement – citoyenneté.

### 3. L'ENGAGEMENT

À l'issue de la mission d'intérêt général, vous pourrez vous engager en participant à la création d'une société fraternelle et d'entraide. Ces différentes opportunités d'engagement civil ou militaire intégreront les formes de volontariat existantes, comme l'actuel Service civique ou la réserve citoyenne dans l'Armée, la Gendarmerie, la Police ou dans une association.

## Parcours de la deuxième chance

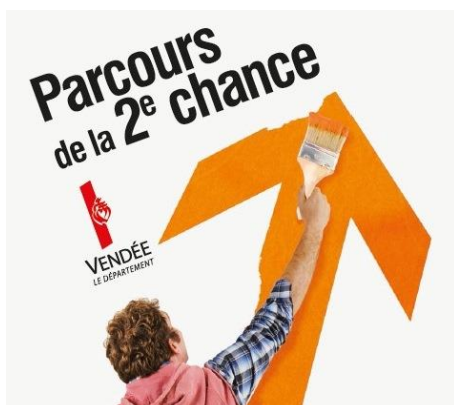
Le Parcours de la deuxième chance est un dispositif d'insertion professionnelle pour les jeunes vendéens sans emploi.

Le Parcours de la deuxième chance vous permet de construire ou reconstruire votre projet professionnel en visant une formation qualifiante pour trouver un métier et un emploi. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans sortis du système scolaire ou de formation et/ou en rupture professionnelle. Il vous permet à travers une formation à temps plein qui alterne entre périodes de formation et périodes en entreprises de valider au fur et à mesure chaque connaissance acquise et construire l'attestation de compétences qui vous sera délivrée à la fin du parcours.

### **Pendant 6 mois vous bénéficiez :**

D'une formation modulaire collective selon les priorités et axes d'amélioration que vous aurez identifié :

- savoirs de base et compétences clé (français, anglais, mathématiques, culture générale et informatique...)
  - culture professionnelle, orientation et techniques de recherche d'emploi
  - développement personnel, santé et bien être
- D'un accompagnement individuel au projet professionnel
- accompagnement renforcé d'un conseiller et mobilisation des entreprises par le biais de visites, immersions, stages et parrainages...
  - d'une possibilité d'obtenir : votre permis de conduire B, le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et le Certificat professionnel CléA.



### **Comment faire ?**

Contactez directement la Maison Départementale De l'Emploi au 0 800 850 865 (appel gratuit) pour une inscription téléphonique ou rapprochez-vous de la Maison France Service de la Chataigneraie, 02 51 52 62 51 – franceservices@ccplc.fr



## Engagement militaire

Que ce soit dans l'armée de Terre, dans l'armée de l'Air ou dans la Marine, vous allez pouvoir bâtir un projet professionnel ambitieux et fort. Sans diplôme et jusqu'à BAC +5/6, vous êtes les bienvenus.

Vous allez découvrir un univers hors du commun au sein duquel l'escalier social et les évolutions professionnelles sont une réalité pour prouver votre valeur et votre motivation.

L'équité, la fraternité, le mérite, le dévouement, le dépassement de soi et l'exigence seront vos valeurs au quotidien.

**Soyez fiers de porter l'uniforme de votre Pays !**

Infos :

Cirfaa Terre : La Roche sur Yon, 02 51 47 88 45,

Cirfaa Air : Nantes, 02 28 24 20 57,

Cirfaa Marine : Nantes 02 28 24 20 57.

